DÉCISION DE LA COMMISSION

du 25 octobre 1979

relative à la nomination des membres et observateurs remplaçants du comité consultatif pour la recherche et le développement industriels

(79/947/CEE)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne,

vu la décision 78/636/CEE de la Commission, du 29 juin 1978, relative à la création d'un comité consultatif pour la recherche et le développement industriels [1], et notamment son article 5,

vu la décision 79/73/CEE de la Commission, du 21 décembre 1978 [2], relative à la nomination des membres et observateurs dudit comité,

DÉCIDE :

Article premier

Les candidats dont le nom figure dans la liste en annexe sont nommés membres ou observateurs du comité consultatif pour la recherche et le développement industriels, pour la durée du mandat du comité restant à courir.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le 26 octobre 1979.

Fait à Bruxelles, le 25 octobre 1979.

Par la Commission

Guido BRUNNER

Membre de la Commission

---

(1) JO n° L 203 du 27. 7. 1978, p. 36.
(2) JO n° L 17 du 24. 1. 1979, p. 13.

ANNEXE

COMITÉ CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELS

Organisation	*Membres*
Union des industries de la Communauté européenne — Unice	CAUSSE Jean-Pierre (F) au lieu de DURAND Henri (F)

Organisation	*Observateurs*
Comité européen pour la recherche et le développement — CERD	HARDIMAN T.P. au lieu de JANSSEN Daniel
Centre européen de l'entreprise publique — CEEP	LAMBERT Lamberto au lieu de HECTOR Edgar